

[WWW.CRABTREE.QUEBEC](http://WWW.CRABTREE.QUEBEC)

# LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

## Bulletin municipal

Hiver 2017-2018

### *Une fête féérique...*

Le 9 décembre dernier, le Père Noël et la Mère Noël sont venus rendre visite aux enfants de Crabtree. Quel bonheur de voir les yeux de plus de 150 enfants s'illuminer devant eux.

Pour l'occasion, le parc de l'Érablière s'est transformé en magnifique sentier de Noël. Les enfants, ainsi que leurs parents, ont eu la chance de rencontrer de bien drôles de personnages tout droit venus du pôle Nord.

Merci aux enfants du CPE de la Cabotine qui ont réalisé de magnifiques sapins qui orneront le sentier principal du parc de l'Érablière, pour la période des fêtes. Nous demandons à tous votre collaboration pour en prendre soin.

Un merci spécial à nos superbes lutins de la Maison des Jeunes qui nous ont aidés tout au long de cette journée féérique.

En terminant, nous tenons à remercier Kruger et le Tim Hortons de Saint-Paul pour votre précieuse collaboration.



#### Dans ce numéro :

Mot du maire.....	p.2
Finances et développement économique.....	p.4
Environnement et urbanisme... ..	p.5
Sécurité publique et protection de la personne.....	p.7
Agriculture, travaux publics et transport.....	p.11
Culture et patrimoine.....	p.12
Loisirs, famille et aînés.....	p.13
Informations municipales.....	p.15
Calendrier des collectes de matières résiduelles.....	p.16



## Maire, responsable des ressources humaines



### M. Mario Lasalle

En cette année d'élection, permettez-moi de vous exprimer la fierté ressentie de vous représenter au conseil municipal de Crabtree. Avec une équipe renouvelée, nous travaillerons à assurer nos acquis et à affronter les défis futurs de façon positive et énergique. Je souhaite la bienvenue à nos deux nouvelles recrues, Mme Audrey Desrochers et M. Claude Laporte. Ils apporteront à la Municipalité à la fois expérience, jeunesse, renouveau et énergie.

Qui dit arrivée dit également départ. Un merci à Françoise Cormier pour ses douze années de dévouement au conseil municipal. Toujours impliquée et disponible, porteuse d'idées novatrices Son expérience a grandement servi la cause de Crabtree. Merci Françoise.

Un remerciement particulier à Denis Laporte.

Trente ans au conseil municipal dont vingt-trois comme maire, un constat éloquent difficilement comparable. Un maire visionnaire et rassembleur, rassurant ses troupes dans les moments difficiles, tout en leur insufflant l'énergie nécessaire pour affronter les nouveaux défis. Au nom du conseil municipal et des citoyens de Crabtree, un merci bien spécial pour tes nombreuses années au service de Crabtree.

Plusieurs projets d'importance ont été réalisés en 2017. Infrastructures complètes sur la 1ère Avenue, rénovation et mise aux normes de notre aréna, travaux et mise en vente de sept nouveaux terrains et plus. Difficile cependant de passer sous silence notre très malheureuse expérience avec notre ancien comptable. De nouvelles normes de contrôle sont maintenant en place afin de minimiser les dangers de fraude. Au civil, nous avons réglé le dossier hors cours et le procès au criminel se poursuit.

Pour l'année 2018, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé amenant avec lui son lot de disparités. Certains propriétaires subiront des

hausse de taxes, d'autres bénéficieront de baisses. Avec le nouveau compte de taxes nous tenterons de minimiser l'impact pour les propriétaires.

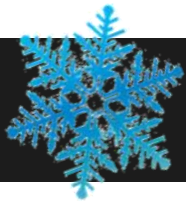
Un défi important sera l'agrandissement du périmètre urbain via le schéma d'aménagement de la MRC. Une priorité à Crabtree pour notre développement.

Une gestion serrée du budget pour les années à venir sera prioritaire pour votre conseil municipal.

Un petit mot pour remercier l'équipe des cuisines collectives, à Francine Desrosiers et son équipe de bénévoles qui faute de relève se doivent d'arrêter cette activité. Merci pour tout le bénévolat accompli au cours des dernières années.

En terminant, au nom du conseil municipal, je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes en famille et entre amis et une année 2018 remplie de belles réalisations de joie et de paix





## Merci Denis, merci Françoise!

C'est à l'occasion du souper des Fêtes du conseil municipal et des employés que furent honorés monsieur Denis Laporte et madame Françoise Cormier pour leurs loyaux services au sein du conseil.

Pour l'occasion, un hommage personnalisé fut fait à chacun et une toile d'artiste leur fut offerte. Pour monsieur Denis Laporte, il s'agit d'une œuvre de monsieur Julien Froment, artiste local, tandis que pour madame Françoise Cormier, c'est une toile de madame Nicole Gélinas qui fut choisie.

Il est également important de mentionner qu'en guise de remerciement pour les trente années passées au service de Crabtree, le Parc Multisports s'appellera désormais le Parc Denis-Laporte.



Madame Françoise Cormier,  
Conseillère de 2005 à 2017



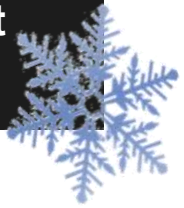
Monsieur Denis Laporte,  
Conseiller de 1987 à 1994  
Maire de 1994 à 2017





## Commission des finances et du développement économique

**M. Claude Laporte**



Bonjour à tous,

À la lecture des dernières informations financières disponibles, la Municipalité terminera l'année 2017, avec un léger surplus des revenus sur les dépenses.

Nous travaillons actuellement à la préparation du budget 2018, tout en devant composer avec un nouveau rôle d'évaluation triennal.

La valeur foncière sur notre territoire, passera de \$358 M en 2017, à \$378 M en 2018. Les terres agricoles connaissent la plus forte hausse à 29%, tandis que les autres catégories d'immeubles verront leur valeur augmenter de 5,5% en moyenne. La valeur moyenne d'une maison unifamiliale, à Crabtree, passera de 192 700 \$ en 2017 à 200 900 \$ en 2018.

Le conseil municipal, ainsi que le personnel administratif de la Municipalité, s'affaire à minimiser l'impact de ces hausses sur les prochains comptes de taxes municipales, en s'assurant d'une bonne gestion des dépenses et, en continuant d'offrir à l'ensemble de la population de Crabtree des équipements et des services de grande qualité, dans un environnement où il fait bon vivre et grandir.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter, à toute la population de Crabtree, un heureux temps des Fêtes et une très bonne année 2018.

### Mode de paiement des taxes

Il est à noter que vous pouvez payer vos taxes foncières au bureau municipal (111, 4e Avenue) par chèque, argent comptant, carte débit et, depuis peu, par carte de crédit.

De plus, vous pouvez également les payer via votre institution financière. Par AccèsD, ajoutez simplement « Municipalité de Crabtree » sous taxes municipales. Inscrivez ensuite votre numéro de matricule comme numéro de référence et vous êtes prêt à procéder au paiement.

### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Calendrier 2018

◆ Lundi le 8 janvier	19 h
◆ Lundi le 5 février	19 h
◆ Lundi le 12 mars	19 h
◆ Lundi le 9 avril	19 h
◆ Lundi le 7 mai	19 h
◆ Lundi le 4 juin	19 h
◆ Lundi le 9 juillet	19 h
◆ Lundi le 6 août	19 h
◆ Lundi le 10 septembre	19 h
◆ Lundi le 1er octobre	19 h
◆ Lundi le 5 novembre	19 h
◆ Lundi le 3 décembre	19 h



### Dates de versements de taxes

**25 février 2018**

**15 mai 2018**

**15 août 2018**

**15 octobre 2018**



## Commission de l'environnement et de l'urbanisme

### M. Daniel Leblanc



Nous voici déjà rendus au terme d'une autre année passée trop rapidement. Tout se bouscule et les projets s'accumulent. La plupart seront réalisés, les autres repoussés, faute de temps ou encore en attente de subventions. Étant responsable du poste à l'urbanisme, et de l'environnement, l'assiette de tâches est toujours pleine de défis. À la Municipalité, nous sommes fiers de voir que la population, en général, s'est bien adaptée aux nouvelles normes de collectes sélectives, tant au niveau des bacs bleus (Crabtree étant une des municipalités de la MRC de Joliette à avoir le plus haut taux de récupération des matières recyclables) que des bacs bruns, qui ont eu un départ un peu mitigé, mais qui avec le temps a fait un bon bout de chemin. Les citoyens ont su s'adapter à cette collecte et les résultats en sont maintenant fort acceptables. Pour ce qui est de bacs noirs ou de bacs à déchets, il y a encore de l'insatisfaction à cause des collectes qui sont aux deux semaines, mais la situation s'améliore. Les citoyens s'habituent tranquillement et la gestion des déchets s'installe de semaine en semaine. Même chose pour les encombrants, nous y avons ajouté quelques dates de ramassages à travers l'année afin de répondre à la demande, surtout vers la fin du printemps et le début de l'automne.

Pour ce qui est de la gestion de l'eau potable, ici à Crabtree, chaque résidence familiale paye une taxe d'eau, à un taux fixe. Cette taxe est payée une fois l'an sur le compte de taxes municipales, et ce sans égard aux quantités d'eau utilisées. Il y a une vingtaine d'années environ, la Municipalité encourageait tout nouveau propriétaire de nouvelle construction familiale à y installer un compteur d'eau. Aujourd'hui, il est de la politique de la Municipalité d'avoir un compteur d'eau dans toute nouvelle construction sur le territoire de la municipalité. Au fil des ans, la Municipalité a récolté une multitude de données sur l'utilisation de l'eau potable grâce à ces compteurs d'eau. Ceci nous permet de gérer notre eau le plus efficacement possible. Nous ne sommes pas encore rendus à pondre une politique sur l'utilisateur-payeur. Par contre, il est de notre devoir d'informer les gens sur l'importance de bien utiliser l'eau, sans en faire un gaspillage malheureux. En fin de compte, tout le monde y gagne. La Municipalité a un programme rigoureux de détection de fuite d'eau dans son réseau. Les techniciens de la Municipalité sont bien outillés pour ce genre de travail. Nous avons aussi un plan de priorité de secteur du réseau d'aqueduc et d'égout ce qui fait

que nous essayons de toujours être au-devant de la catastrophe. Jusqu'ici, ça fonctionne.

Du côté de l'urbanisme, les choses évoluent rapidement. Nous sommes aux prises avec une réalité difficile à accepter pour un village en évolution. Il sera difficile pour notre municipalité de prendre de l'expansion dans un avenir rapproché. Il n'y a pratiquement plus de terrains à vendre à l'intérieur du territoire urbain. Nous sommes aux limites du territoire agricole, à l'ouest du village et face à des terres privées, à l'est. Nous devons donc gérer ce qui reste à l'intérieur de notre périmètre. Nous sommes en train d'étudier quelques scénarios où nous vous tiendrons informés des futurs développements.

Il est bon de noter que la Municipalité a un "comité consultatif d'urbanisme" composé de sept citoyens, un élu et un fonctionnaire. Ce comité, lorsque demandé, étudie des cas de demandes de dérogations mineures et en suggère la recommandation ou le rejet selon le cas, au conseil municipal. Bien entendu, c'est le conseil municipal qui a le dernier mot sur le résultat de l'étude. Le comité se réunit aussi souvent qu'il y a des demandes au cours de l'année. La période la plus active est souvent durant la période de construction.

Pour ce qui est de notre belle rivière et le Parc du Quai, encore une fois en 2018, il y aura la Journée de la pêche, début juin. D'année en année, cette fête devient de plus en plus populaire et gagne en adeptes de la pêche ainsi que des adeptes du kayak. Nous sommes actuellement à faire des demandes pour des subventions pour cette prochaine journée.



# Commission de l'environnement et de l'urbanisme



Nous avons apporté quelques modifications au Parc. Encore une fois, le quai a été la proie de vandales. Pour ceux qui s'y connaissent, un équipement comme le nôtre (quai) est fabriqué de matériel dispendieux et la réparation l'est d'autant plus. La clôture d'arrêt de véhicule a été défoncée, donc elle a été remplacée. Des caméras de détection ont été installées, ainsi que plus d'éclairage.

Depuis le 5 novembre, il y a un nouveau «sheriff» au village...Mario à une belle expérience de la politique municipale. Fort de ses vingt-cinq années passées au sein du conseil et, ayant œuvré sous 3 maires, il saura nous guider pour les quatre prochaines années. Le défi est grand pour notre Municipalité avec toutes les nouvelles règles et lois que le gouvernement nous impose. Nous allons nous ajuster et nous allons réussir tous ensemble.

Joyeuses Fêtes, soyons prudents !

## Les îlots déstructurés

Pour vous aider à mieux comprendre la définition de ce mot, voici en quelques phrases l'explication, au sens large, des îlots déstructurés. En premier lieu, un îlot déstructuré est en fait un ensemble de terrains qui ne sont pas voués à l'agriculture. Ces terrains, qui se retrouvent en campagne, peuvent aussi faire l'objet de nouvelles constructions. Ceci étant dit, si vous n'êtes pas sur un îlot déstructuré, il est beaucoup plus compliqué de vous construire une maison neuve hors du périmètre urbain. En second lieu, les propriétés existantes situées en îlots déstructurés deviennent protégées en cas de sinistre, pour une éventuelle reconstruction. Les démarches auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole ne deviennent donc plus nécessaires, ce qui élimine les frais et du temps. Finalement, la décision finale concernant la création d'un îlot revient à la MRC.

## Récupération des sapins de Noël

Encore cette année, la Municipalité vous offre le service de cueillette de sapins de Noël.

Cette cueillette se fera le **lundi 8 janvier 2018**.



Le calendrier 2018 des collectes des matières résiduelles se retrouve à la fin du bulletin d'information..



## EN CAS DE TEMPÊTE DE NEIGE

Lors des tempêtes de neige, veuillez déposer vos bacs roulants dans l'entrée de votre cour et non dans la rue ou sur le trottoir.

De cette façon, l'entrepreneur pourra déneiger correctement les trottoirs et les rues de la municipalité.





# Commission de la sécurité publique et de la protection de la personne

**M. Jean Brousseau**



Bonjour, depuis 2012 le comité de surveillance de Crabtree a été remis en marche et compte environ 90 membres (responsables et îlotiers).

## Le comité de surveillance de quartier

**Coordonnateur du comité et conseiller municipal : M. Jean Brousseau ;**

Quartier #1 : de la 1<sup>re</sup> Avenue et la 5<sup>e</sup> Avenue entre la 16<sup>e</sup> Rue et la 23<sup>e</sup> Rue, le chemin Saint-Jean (du chemin Archambault vers Joliette), le chemin des Deux-Rivières, le chemin Beaudoin, le chemin Rivière Nord et le chemin Rivière-Rouge, au nord.

**M. Robert Turcotte (450-754-3292).**

Quartier #2 : de la 1<sup>re</sup> Avenue et la 4<sup>e</sup> Avenue entre la 16<sup>e</sup> Rue et la 8<sup>e</sup> Rue, le chemin Rivière-Rouge, le chemin Froment et le chemin Saint-Michel.

**M. Étienne Rivest (450-389-0840).**

Quartier #3 : de la 4<sup>e</sup> Avenue et la 9<sup>e</sup> Avenue entre la 16<sup>e</sup> Rue et la 8<sup>e</sup> Rue, le chemin Archambault côté ouest et le chemin Saint-Jean.

**M, Marc-Antoine Malo-Blouin (450-750-1781).**

Quartier #4 : de la 2<sup>e</sup> Avenue à la 9<sup>e</sup> Avenue entre la 8<sup>e</sup> Rue et la 4<sup>e</sup> Rue et le chemin Beauséjour.

**M. Jacques Morin (450-754-4614).**

Les membres de la Sûreté du Québec qui ont ce dossier entre les mains sont : Geneviève Jetté, Coordinatrice locale en police communautaire, et l'agent Éric Ducharme qui est notre parrain municipal.

Chaque mois, le responsable du comité reçoit des informations sur la criminalité à Crabtree. Le responsable communique avec les îlotiers via le système SOMUM pour les informer de la situation.

Le rôle de l'îlotier est de signaler sans délai tout individu ou situation suspects à la Sûreté du Québec (310-4141 ou\*4141 via un cellulaire).


Vous n'êtes pas membre et aimeriez faire partie du comité ? Je vous invite à vous inscrire en téléphonant à la Municipalité (450-754-3434, poste 224). Vous recevrez les informations concernant la criminalité dans Crabtree.

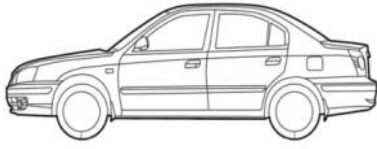


# Commission de la sécurité publique et de la protection de la personne



Entre temps, voici deux aide-mémoires vous permettant de prendre des informations à retransmettre à la SQ quand vous êtes témoin d'un événement.

AIDE-MÉMOIRE	
FICHE D'INFORMATION	SUR LA PERSONNE
Description de l'événement	
Endroit	
Adresse	
	Nom, prénom
	Sexe et âge
	Grandeur poids
	Cheveux et
	Cicatrices
	Tatouages
	Race
	Habillement
Autres infos :	

AIDE-MÉMOIRE	
FICHE D'INFORMATION	SUR UN VÉHICULE
Description de l'événement	
Endroit	
Adresse	
	No de plaque
	Marque
	Modèle
	Année
	Couleur
	Autres infos :

**Adaptez votre conduite hivernale,  
soyez prudents!**





# Commission de la sécurité publique et de la protection de la personne

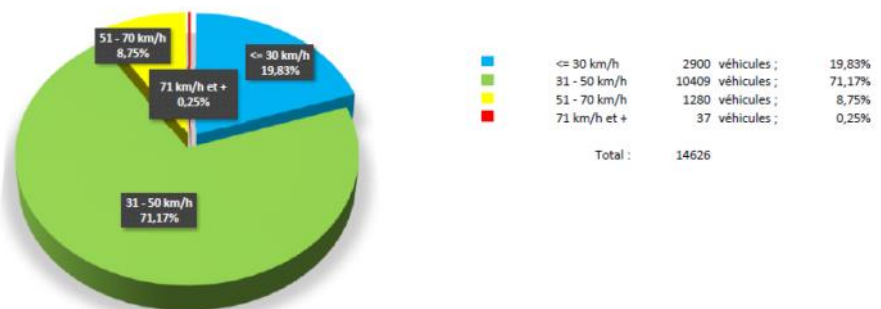
## Vitesse dans les rues de la municipalité

Depuis plus d'un an, la Municipalité a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Cet appareil est dans un premier temps éducatif. Il indique aux automobilistes la vitesse de leur déplacement. Huit fois sur dix, les automobilistes diminuent leur vitesse pour atteindre la vitesse permise dans le secteur analysé. Ces informations sont colligées dans un ordinateur. Toutes les vitesses des véhicules qui passent sont enregistrées. Cela nous permet de faire l'analyse de la vitesse dans différents secteurs de la municipalité et de compiler des statistiques. Par le fait même, les statistiques nous permettent de cibler les comportements problématiques des automobilistes. Ce qui nous donne la possibilité de demander à la Sûreté du Québec pour faire de la surveillance et d'intervenir dans le secteur, s'il y a lieu.

Voici un exemple de statistique pour ce qui est de la 1<sup>re</sup> Avenue, prise à la hauteur du garage municipal, en novembre 2017 :

Le radar pédagogique est installé par les employés municipaux à la suite d'une demande des citoyens de la municipalité. Il demeure en place pendant environ un mois. À la fin de cette période d'un mois, nous compilons les statistiques. S'il y a une problématique particulière, nous faisons appel à la Sûreté du Québec pour une possible intervention.

Garage Municipal - 1ère Avenue  
Du 3 novembre au 23 novembre



Maintenant, je m'adresse aux conducteurs : comme vous le savez tous, les indications de vitesse dans une municipalité (30, 40, 50 et 70 km), ne sont pas des suggestions, ce sont les responsables du code de la sécurité routière qui jugent que les vitesses établies dans les municipalités sont prescrites pour la sécurité des citoyens. Or, lors de vos déplacements dans une municipalité que ce soit à Crabtree ou à Sainte-Planche-de-Plywood, pensez sécurité, plutôt qu'à rapidité. J'ai une suggestion à faire aux 'ROAD RUNNER', si vous avez peur d'arriver en retard à votre rendez-vous, vous n'avez qu'à partir plus tôt (10 à 15 minutes).

Respecter les limites de vitesse, c'est protéger la population.

## Le chauffage au bois

Chaque année au Québec, il survient environ 235 incendies causés par une mauvaise installation ou une utilisation inadéquate des appareils de chauffage au bois (poêle et foyer). Ces incendies, en plus de faire de nombreuses victimes (blessures et décès), entraînent des pertes matérielles considérables évaluées à 50 000,00 \$ par incendie. Les conseils suivants visent à réduire les risques d'incendie de chauffage :

Si vous vous apprêtez à faire l'acquisition d'un appareil de chauffage au bois, assurez-vous que le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US/EPA) apparaisse sur l'appareil. Ces appareils certifiés réduisent de façon marquée les émissions polluantes de fumée et de cendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Il est fortement suggéré de faire installer votre foyer ou votre poêle à bois, ainsi que la cheminée par un professionnel.

L'installation de nouveaux appareils de chauffage au bois est interdite dans certaines municipalités du Québec. Consultez la réglementation municipale en vigueur.

### **Avant la première flambée**

À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.

**Faites ramoner la cheminée chaque année !** La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.

Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaisse sur la cheminée extérieure.

Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

### **Utilisation de votre appareil de chauffage**

Entrez seulement quelques bûches de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.

Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.

Faites brûler peu de bûches à la fois.

Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Faites ramoner la cheminée par un professionnel chaque année. Si vous utilisez sur une longue période votre appareil, il est recommandé de faire ramoner la cheminée après toutes les cinq cordes de bois.

### **Une zone dégagée est primordiale**

Dégagez la zone autour du foyer ou du poêle de tout objet susceptible de gêner le passage.

Assurez-vous que l'air circule librement.

N'entreposez pas plusieurs matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

### **Les cendres chaudes**

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 3 à 7 jours.

### **Soyez à l'affût**

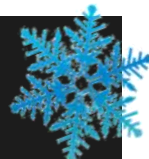
Si le mur derrière le poêle à bois devient chaud, faites inspecter la cheminée par un professionnel.

En cas de feu de cheminée :

- Fermez la clé ;
- Sortez immédiatement ;
- Contactez le 9-1-1.
- Installez un avertisseur de [monoxyde de carbone](#) dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage au bois.
- Installez un [avertisseur de fumée](#) par étage, y compris au sous-sol, dans le corridor, près des chambres, dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.
- Ayez un [extincteur portatif](#) et apprenez à vous en servir.



## Commission de l'agriculture, des travaux publics et du transport



**M. André Picard**

Cette année encore, plusieurs travaux de réfection sur les rues et les routes de la municipalité durent être exécutés soit :

- Une partie du chemin Froment ;
- La 17<sup>e</sup> Rue entre la 1<sup>ère</sup> Avenue et la 2<sup>e</sup> Avenue ;
- La 5<sup>e</sup> Avenue entre la 12<sup>e</sup> Rue et la 16<sup>e</sup> Rue ;
- La rue Majeau, entre la rue Forget et le chemin de la Rivière-Rouge ;

À cela s'ajoutent le remplacement des glissières de sécurité et le renforcement de l'accotement, avec des blocs de béton sur le chemin Beauséjour à la hauteur du ruisseau du Trait-Carré. Tous ces travaux totalisant la somme de 150 000 \$.

À la suite des fortes pluies de cet automne, il y a eu un décrochage de l'accotement sur le chemin Beauséjour, à la hauteur du ruisseau du Trait-Carré. Des travaux temporaires ont été effectués pour sécuriser la route. Dès cet hiver, une firme d'ingénieurs sera mandatée pour trouver une solution permanente et sécuritaire au problème.

Sur la 1<sup>ère</sup> Avenue, la deuxième couche d'asphalte a été complétée l'été dernier. Ces travaux, entre la 8<sup>e</sup> Rue et la 13<sup>e</sup> Rue, sont maintenant terminés. Merci à tous les résidents du secteur pour votre patience, tout au long des travaux.

Cette saison, la compagnie ferroviaire Canadien National (CN) a remis à neuf deux passages à niveau qui en avaient grandement besoin sur le territoire, soit celui du chemin Rivière-Rouge et celui du chemin St-Michel. Pour ce dernier, la Municipalité assume une partie des coûts engendrés, à cause de la piste cyclable.

Deux rues, la 20<sup>e</sup> Rue et la 3<sup>e</sup> Avenue, ont également été prolongées cette année pour permettre la construction de nouvelles maisons. Les travaux d'infrastructure sont maintenant terminés. Les conditions hivernales ayant empêché le pavage des rues, ce contrat se terminera donc au printemps 2018.

En terminant, je souhaite à tous un joyeux temps des fêtes et vous invite à être prudent sur la route.



### **Patinoire extérieure, piste de ski de fond, de raquettes et glissades**

Prenez note que les glissades du parc Edwin Crabtree, du parc Armand-Desrochers ainsi que les pistes de ski de fond et de raquettes du parc de l'Érablière seront ouvertes dès que l'accumulation de neige au sol le permettra. Toutefois, la patinoire extérieure est prête et **ouverte tous les jours jusqu'à 22 h**.



### **Stationnement dans les rues l'hiver**

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité du **15 novembre au 15 avril, entre minuit et 7 h**. Cette règle permet aux déneigeurs de bien faire leur travail de déblaiement des rues de Crabtree sans encombrement. Nous vous remercions de votre collaboration.



## Commission de la culture et du patrimoine



### Mme Audrey Desrochers



L'année 2017 tire à sa fin et il s'agit d'une belle occasion de s'arrêter quelques instants pour faire le point sur cette année chargée.

Comme vous le savez, nous venons de traverser une période électorale. M. Denis Laporte et Mme Françoise Cormier ont décidé d'accrocher leurs patins après plusieurs années de loyaux services au sein du conseil municipal.

Pendant toutes ces années, Mme Cormier a su démocratiser la culture et le patrimoine auprès des citoyennes et citoyens de Crabtree. Elle a su favoriser l'éclosion de lieux de rencontres culturelles accessibles à toutes et à tous. Alors que le sport occupe une place importante dans notre quotidien, ses efforts ont permis de redonner à notre culture locale ses lettres de noblesse. Joignez-vous à moi pour la remercier chaleureusement !

C'est donc avec humilité que je reprends aujourd'hui le flambeau que m'a tendu Mme Cormier. Je joins le conseil municipal dans l'objectif de poursuivre le travail amorcé par ma prédécesseure.

#### Les Fêtes du centenaire

Notre patrimoine culturel et social façonne notre quotidien, souvent sans qu'on s'en aperçoive.

À mon avis, les Fêtes du centenaire de 2021 sont une belle occasion de faire naître chez les plus jeunes

l'envie de découvrir notre héritage et nos traditions. Nous avons la chance, à cet égard, de compter sur le savoir de dizaines de citoyens qui peuvent partager leurs souvenirs, leurs anecdotes, leur histoire, notre histoire.

Plusieurs d'entre eux font partie du comité des Fêtes du centenaire qui reprendra ses activités au début de 2018. J'ai très hâte de me joindre à eux pour préparer cette grande célébration.

#### Activités culturelles

Les Beaux dimanches d'Armand, les soirées-cinéma, la Roulotte de Paul Buissonneau, l'Exposition Art et culture... L'année 2017 a été bien remplie et ces activités culturelles pour jeunes et moins jeunes connaissent une popularité grandissante. J'espère avoir l'occasion de vous y rencontrer en 2018.

N'oubliez pas que les activités culturelles non offertes par la Municipalité, tout comme les activités sportives, sont remboursées à 30% jusqu'à concurrence de 150 \$ par année pour les 17 ans et moins. De plus, au Centre culturel de Joliette, les spectacles présentés au bas de la page vous sont offerts à 50% du coût sur preuve de résidence.

Je vous souhaite en terminant un joyeux temps des Fêtes !



#### NICOLAS NOËL

JEUNE PUBLIC

JEU 28 DÉCEMBRE - 14H00



#### ARI CUI CUI

JEUNE PUBLIC

DIM 4 MARS - 14H00



#### CRÉASON

JEUNE PUBLIC

DIM 15 AVRIL - 14H00





## Commission des loisirs, de la famille et des aînés



Mme Sylvie Frigon



Lorsque je regarde la programmation des loisirs de l'année 2017-2018 plusieurs qualificatifs me viennent en tête. Je n'ai qu'à penser aux mots, amusants, variés, diversifiés, mais surtout, le mot principal, est WOW ! Une programmation très diversifiée, actuelle et abordable. Que demander de plus ? Des activités sportives, culturelles et culinaires s'y retrouvent, et ce, pour tous les groupes d'âge.

Toutefois, nous ne devons pas oublier nos espaces extérieurs, tels que l'Érablière et ses sentiers de ski de fond et de raquettes. La glissade du parc Armand-Desrochers, lorsque la neige aura décidé de nous en faire cadeau ! La patinoire extérieure qui, espérons-le, sera prête pour la période des Fêtes. Un peu de patin libre dans un aréna qui revêt ses plus beaux atours, depuis sa rénovation. Pourquoi ne pas aller prendre un café tout en tricotant au « Café artisanat » ? Sérieusement, si vous n'avez pas mis la main sur la programmation hiver 2018, il faut le faire sans tarder.

### JOURNÉE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

En novembre dernier, pour une 9e année, 300 personnes ont pu recevoir leur vaccin antigrippal ici, chez nous. Un personnel infirmier accueillant et professionnel, des bénévoles de la FADOQ de Crabtree et du Club Optimiste, ont agréablement accompagné les gens lors de cette journée. Sur place, des kiosques offraient aux personnes aînées de l'information sur les services offerts dans notre municipalité. Un merci tout spécial à madame Nathalie Blais et son équipe de la pharmacie Familiprix pour avoir activement participé à la prise de rendez-vous pour l'événement. Ceci est un bel exemple de partenariat entre la Municipalité, les organismes du milieu, le CISSSL et le Comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous me témoignez en me donnant la chance d'exercer un autre mandat à titre de conseillère au sein de la nouvelle équipe Lasalle. C'est avec plaisir que je serai à votre écoute et ferai en sorte que votre municipalité soit à la hauteur de vos aspirations.

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes!



### Rappel - Sondage de la MADA

Les gagnants des prix de participation du sondage de la Municipalité Amie des Aînés du mois d'octobre sont

- François Forget, chèque cadeau de 100 \$
- Colette Sabourin, chèque cadeau de 80 \$
- Lucie Robillard, chèque cadeau de 80 \$

Encore bravo aux gagnants et merci aux participants!

### Badminton libre au gymnase de l'école

Du lundi 15 janvier au 26 mars 2018

\* De 20 h 30 à 21 h 30

Coût de 4 \$ par personne

## 282

C'est le nombre de personnes ayant répondu au « sondage auprès des aînés »! Bien au-delà de notre espérance, le comité est ravi de l'intérêt que la population a porté envers cette demande. Les membres du comité de travail pour la démarche « Municipalité Amie des Aînés » sont déjà au travail depuis quelques mois et étudieront au cours de la prochaine année les commentaires et suggestions reçus de nos aînés, afin de rendre la politique MADA plus actuelle.

*Merci de votre précieuse collaboration!*

## Fériers pour l'infirmière en milieu rural

Prenez note que l'infirmière ne sera pas disponible aux dates suivantes :

- Mardi le 26 décembre 2017
- Mardi le 2 janvier 2018

Merci de votre compréhension!

## Billets pour Val St-Côme

Des billets de jour pour la station de ski Val Saint-Côme seront mis en vente au bureau municipal à compter du **13 janvier au 10 mars 2018**. Le coût sera de 26\$ le billet. Nous prendrons les réservations les lundis matin, et il sera possible de venir chercher les billets du mardi matin au jeudi midi.

Pour réservation : 450-754-3434

Les "Samedis" de skier pour le 12 à 17 ans seront également de retour. Tous les samedis, du 20 janvier au 10 mars, les jeunes de la municipalité pourront faire cette sortie, incluant le transport en autobus et l'accès au site au coût de 56\$. Les départs et les retours se feront au Centre récréatif Marcel-Bonin (265, rue Lajoie-S, à Joliette) et l'autobus partira de Joliette à 7 h 30 pour revenir à 17 h 15.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs au 450-754-3434 poste 228.

## Manoir du Boisé Crabtree

Quelques logements sont disponibles au Manoir du Boisé Crabtree. La résidence communautaire pour personnes de 65 ans et plus offre un environnement sécuritaire à un coût de loyer abordable incluant chauffage, éclairage, surveillance, conciergerie, câblo-distribution. Pour informations : 450 389-0618



**ARÉNA ROCH-LASALLE**

**Patin Libre—Horaire du temps des fêtes**

Samedi, 23 décembre	18 h à 19 h 15
Mercredi, 27 décembre	9 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 15 h
Jeudi, 28 décembre	9 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 15 h
Vendredi, 29 décembre	9 h à 11 h
Samedi, 30 décembre	18 h à 19 h 15
Mercredi, 3 janvier	9 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 15 h
Jeudi, 4 janvier	13 h à 15 h

**Patin pédago**

9 février 2018
15 h 15 à 17 h 15
12 mars 2018
13 h 30 à 15 h 30

**BIBLIOTHÈQUE**

**Horaire du temps des Fêtes**

Jeudi, 28 décembre	13 h à 17 h 30 et 18 h à 20 h
Jeudi, 4 janvier	13 h à 17 h 30 et 18 h à 20 h

**Horaire régulier**

**dès le 6 janvier**

Lundi	13 h à 17 h 30 et 18 h à 20 h
Mardi	13 h à 17 h
Jeudi	13 h à 17 h 30 et 18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h

**PROGRAMMATION  
DES ACTIVITÉS HIVER 2018**



Vous pouvez encore vous inscrire aux activités offertes par le service des loisirs pour l'hiver 2018.

Informez-vous auprès de Shanie Déziel, directrice du service des loisirs au 450 754-3434 poste 228 pour connaître les différents cours disponibles.

Vous pouvez également consulter les cours disponibles directement sur la plateforme d'inscription Amilia, accessible via le site web de la Municipalité. Toute la procédure est également disponible sur le site internet au [www.crabtree.quebec](http://www.crabtree.quebec)

# CALENDRIER 2018 - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Déchets
- Encombrants
- Matières recyclables
- Sèpins
- Matières organiques
- RDD
- Gazon-feuilles



**JANVIER 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**FEVRIER 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

**MARS 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**AVRIL 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**MAI 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**JUIN 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**JUILLET 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**AOUT 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**SEPTEMBRE 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

**OCTOBRE 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**NOVEMBRE 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	1	

**DECEMBRE 2018**

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29